

— AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE — **SIGNATURE D'UN ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE ORANGE ET LE DÉPARTEMENT**



© Getty Images

Un an après le succès d'une première coopération dans les domaines du tourisme et de la culture, le Département de Seine-et-Marne et Orange renforcent leur partenariat à travers un nouvel accord de coopération signé ce vendredi 1er juillet. Objectif : développer d'autres secteurs en faveur du territoire et des Seine-et-Marnais. Explications.

Créé le: 1/07/2022

6 secteurs clés à développer



L'accord de coopération entre Orange et le Département signé le 1er juillet 2022
©DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE / BARTHÉLÉMY RUGGERI

Laurence Thouveny, Directrice Orange Île-de-France et Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne, ont signé un accord de coopération vendredi 1^{er} juillet à l'Hôtel du Département. D'une durée de cinq ans, cet accord a pour but de développer six axes en faveur du territoire et de la population seine-et-marnaise :

➤ Formation dans le domaine social et insertion

- *insertion par le logement dans le cadre du fonds de solidarité pour le logement (FSL) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/aides-au-logement>) ;*
- *Insertion des personnes éloignées de l'emploi (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/insertion-professionnelle>) ;*
- *Inclusion numérique des bénéficiaires des actions du Département et de ses personnels ;*
- *Plus d'intégration d'offres de stage des élèves de 3^e à la plateforme MyStage77 (<https://mystage77.fr/s3e/>).*

➤ Développement durable et environnement

- *Accompagner l'émergence et la structuration d'une filière de réemploi de matériel numérique ;*
- *Fédérer et animer le réseau d'acteurs en Seine-et-Marne.*

➤ Tourisme et patrimoine

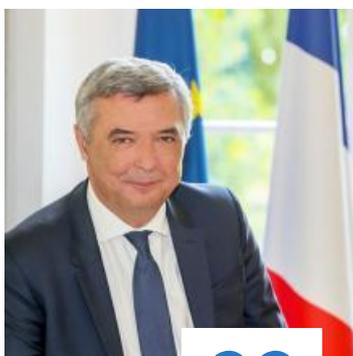
- *Capitaliser sur l'expérience de médiation culturelle du Château de Blandy ;*
- *Explorer les apports de la réalité virtuelle et de la réalité augmentée pour la valorisation du patrimoine ;*
- *Explorer les apports de l'exploitation des données numériques au service du développement de l'attractivité.*

➤ Sport (Orange étant partenaire Premium des Jeux de 2024)

- *Promouvoir l'image du sport (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/sport-en-seine-et-marne>) ;*
- *Accompagner les territoires ;*
- *Favoriser l'organisation de manifestations départementales.*

➤ Sécurité

➤ Exploration de nouveaux usages au service de l'ensemble des politiques publiques départementales



Cet accord doit nous permettre d'explorer plusieurs champs d'expérimentation et de développer des synergies relatives à la dimension stratégique et opérationnelle du numérique dans les politiques publiques départementales.

Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne

Des liens étroits avec Orange



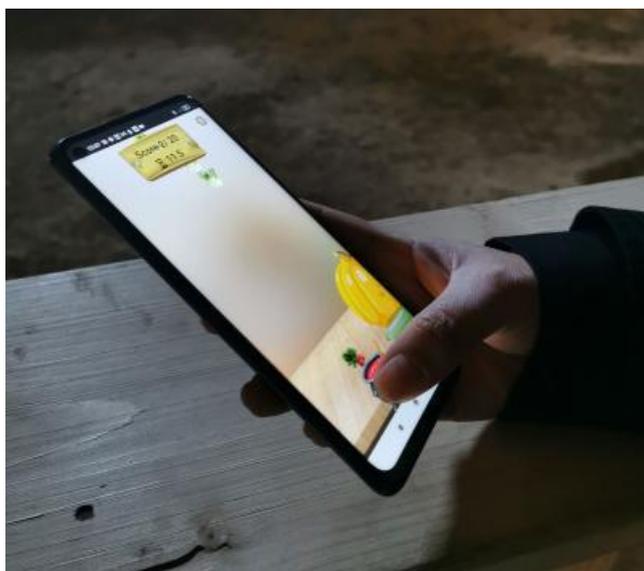
Signature de l'accord de coopération entre Orange et le Département de Seine-et-Marne
©DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE / BARTHÉLÉMY RUGGERI

Conscient des nombreuses applications du numérique dans les secteurs culturel et touristique, le Département a souhaité s'associer dès mars 2021 à Orange pour travailler au déploiement d'outils innovants, et en particulier de la réalité augmentée ou virtuelle.

Ces nouvelles technologies seront au service de l'expérience des visiteurs, des exploitants de sites touristiques et, plus globalement, de l'attractivité du territoire en cohérence avec [la marque de territoire « Seine-et-Marne Vivre en Grand ! »](https://www.seineetmarnevivreengrand.fr/) (<https://www.seineetmarnevivreengrand.fr/>).

Cet accord a du sens, comme le souligne Jean-François Parigi : « *Orange est implantée en Seine-et-Marne avec environ 1 000 salariés et participe pleinement à l'écosystème économique et numérique du territoire seine-et-marnais. Le Département a construit des liens étroits avec Orange depuis plusieurs années* ».

Un premier succès avec l'application "Complot à Blandy"



L'application "Complot à Blandy" propose des jeux ludiques pour apprendre en s'amusant
©DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Dans ce cadre, le Département a travaillé avec la start-up seine-et-marnaise Rendr, accompagnée par Orange, pour développer l'application « Complot à Blandy », lancée le 19 avril dernier, qui s'appuie sur la réalité virtuelle et

concourt ainsi à diversifier l'offre culturelle du Château de Blandy.

« Je suis très heureuse de constater qu'un an après, la démarche originale autour de la valorisation du patrimoine a non seulement commencé à avoir des débouchés, mais qu'elle est vouée à s'étendre à d'autres domaines de la compétence du Département au travers de la signature de ce nouvel accord de coopération, qui est l'un des plus large jamais signé par Orange avec une collectivité. Je suis également fière qu'au travers de cet accord vous considériez Orange comme un acteur majeur du territoire, capable de renforcer, à vos côtés, la valeur de vos actions, grâce à notre expertise sur le numérique. C'est une marque de confiance à laquelle Orange est très sensible ! », ajoute Laurence Thouveny, directrice Orange Île-de-France.

Dans le prolongement de cette coopération, le Département, Seine-et-Marne Attractivité et Orange ont par ailleurs organisé le 31 mai dernier [des rencontres sur la réalité virtuelle/réalité augmentée dans les secteurs du tourisme et de la culture](#), en présence des professionnels et des autres acteurs du secteur.

RETOUR EN IMAGES

